

## DAAC POITIERS Ateliers Scientifiques



### LE PROJET

#### Description :

Le dispositif vise à promouvoir auprès des élèves une démarche propice à l'acquisition de méthodes scientifiques (observer, formuler des hypothèses, expérimenter, interpréter, communiquer) et à favoriser l'autonomie de l'élève, l'esprit critique et le sens de la responsabilité.

#### Objectifs pédagogiques :

Favoriser l'implication des élèves dans un projet d'investigation et parcourir les différentes étapes jusqu'à la présentation

#### Domaines artistiques et culturels

Culture Scientifique, Technique, Industrielle

#### Partenaires :

Universités de La Rochelle et Poitiers

#### Articulation avec un projet 1er degré :

éventuellement

**Professeur coordonnateur**

Coordinateur CSTI, [Daniel.Lardeau@ac-poitiers.fr](mailto:Daniel.Lardeau@ac-poitiers.fr)

#### LES PARTICIPANTS

**Classes, niveaux et effectifs prévisionnels**

Élèves du 2nd degré (Collège, Lycée).

#### LE CONTENU DU PROJET

##### Rencontrer :

Faire découvrir le monde de la recherche (secteurs, sites, métiers), grâce à la création de liens privilégiés avec des chercheurs, ingénieurs, techniciens ou doctorants.

## Culture Scientifique et technique



##### Pratiquer :

Concevoir et réaliser des projets en partenariat avec d'autres acteurs (centres de culture scientifique et technique, sociétés savantes, associations, entreprises etc.).

##### Connaître :

Comprendre la spécificité de la démarche scientifique et technique, découvrir le monde de la recherche, pratiquer pour expérimenter et comprendre les enjeux scientifiques

##### Restitutions envisagées :

Participation à un concours ou événement national ou académique

##### Etapes prévisionnelles :

#### LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Mobilisable dans certains cas (congrès Math en Jeans) Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass Culture

#### L'ATELIER (optionnel)

*A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un autre atelier.*

#### BUDGET PRÉVISIONNEL

##### Ce qui est pris en charge par les partenaires :

**Les frais de mission des chercheurs**

##### Ce qui reste à financer par l'établissement :

L'accueil des intervenants

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires

#### Contact :

DAAC : Conseiller CSTI [Daniel.Lardeau@ac-poitiers.fr](mailto:Daniel.Lardeau@ac-poitiers.fr)

**Page web (ressource complémentaire)**

<https://ww2.ac-poitiers.fr/daac/spip.php?rubrique75>